

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom	: R-1233zd
Nom chimique	: Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène
N° CE	: 700-486-0
N° CAS	: 102687-65-0
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119855084-38
Code du produit	: 101123300
Synonymes	: HCFO 1233zd, Novexpans HCFO 1233zd, Solstice® zd

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange	: Fluide frigorigène Fluide caloporteur Agent d'expansion mousse
-------------------------------------	--

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Dehon Service SAS
 26 Avenue du Petit Parc
 94683 VINCENNES Cedex
 France
 T 01 43 98 75 00 - F 01 43 98 21 51
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Climalife Kft Budepesta sucursală Bucuresti Romania
 Bulevardul Hristo Botev, Nr. 28, Biroul NR 4, Modulul I
 Bucuresti Sectorul 3
 Romania
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Dehon Kälte-Fachvertriebs GmbH
 Robert-Bosch-Strasse 14
 40668 MEERBUSCH
 Germany
 T 00 49 2150 7073 0 - F 00 49 2150 7073 17
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Dehon Service Belgium s.a./n.v.
 Avenue Carton de Wiart, 79
 1090 Bruxelles
 Belgium
 T 00 32 2 421 01 70 - F 00 32 2 426 96 62
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Prochimac SA
 ZI Petits Champs 15
 CH-1400 Yverdon-les-Bains
 Switzerland
 T 00 41 32 727 36 00 - F 00 41 32 727 36 19
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Climalife Hongrie Kft
 Villányi út 47
 1118 Budaörs
 Hungary
 T (36) 23 431 660 - F (36) 23 431 661
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Climalife Supplied by Inventec Performance Chemicals Italia SRL
 Via del Lavoro, 10/G
 20874 Busnago MB
 Italia
 T +39 39-5973480 - F +39 39-5973490
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Dehon nordic service
 Östra Hamngatan 50B 3tr
 41109 GÖTEBORG
 Sweden
 T 00 46 735 01 90 50
ContactFDS@climalife.dehon.com

Autres

Friogas sa
 Poligono Industrial SEPES Parcela 10
 46500 SAGUNTO (Valencia)
 Spain
 T 00 34 9 6 266 36 32 - F 00 34 9 6 266 50 25
ContactFDS@climalife.dehon.com

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +33 (0) 1 72 11 00 03

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Press. Gas (Liq.) H280
Aquatic Chronic 3 H412
Texte intégral des classes de danger, mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS04

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Mentions de danger (CLP) : H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : R-1233zd
N° CAS : 102687-65-0
N° CE : 700-486-0

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène	N° CAS: 102687-65-0 N° CE: 700-486-0 N° REACH: 01-2119855084-38	100	Press. Gas (Liq.), H280 Aquatic Chronic 3, H412

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau. Oter immédiatement tout vêtement ou chaussure souillés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Risque d'éclatement sous l'action de la chaleur, par augmentation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.
- Reactivité en cas d'incendie : Dégagement possible de vapeurs toxiques et corrosives.

5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.
- Protection en cas d'incendie : Protection complète du corps. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Assurer une ventilation appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer et contenir le produit renversé. Absorber le liquide répandu avec du sable sec/vermiculite sèche/terre sèche. Recueillir dans des récipients appropriés et éliminer les matières imprégnées dans un centre agréé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination des matières ou résidus solides, se reporter à la rubrique 13 : "Considérations relatives à l'élimination". Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : acides. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)

IOEL TWA [ppm]	800 ppm (recommandée)
----------------	-----------------------

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

A long terme - effets systémiques, inhalation	1779 mg/m ³
---	------------------------

DNEL/DMEL (Population générale)

A long terme - effets systémiques, orale	109 mg/kg de poids corporel/jour
--	----------------------------------

A long terme - effets systémiques, inhalation	379 mg/m ³
---	-----------------------

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

PNEC (Eau)

PNEC aqua (eau douce)	0,038 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,0038 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	0,38 mg/l

PNEC (Sédiments)

PNEC sédiments (eau douce)	0,691 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,0691 mg/kg poids sec

PNEC (Sol)

PNEC sol	0,126 mg/kg poids sec
----------	-----------------------

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

chaussures de sécurité

Protection des mains:

Gants en VITON

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque à gaz avec filtre type AX

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Gazeux
Apparence	: Press. Gas (Liq.).
Masse moléculaire	: 130,5 g/mol
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Aucune donnée disponible

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: < -90 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 19 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: 380 °C (986,9 - 1035,9 hPa)
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: 1065 hPa (20°C)
Pression de vapeur à 50 °C	: 1516 hPa (30°C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,27
Solubilité	: Eau: 1,9 g/l (20°C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: 2,2 (25°C)
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation peut se produire.

10.4. Conditions à éviter

Risque d'éclatement sous l'action de la chaleur, par augmentation de la pression interne. Eviter la chaleur et le soleil direct.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Agents oxydants forts. Aluminium finement divisé. Magnésium.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut produire : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

CL50 Inhalation - Rat [ppm]	120000 ppm Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), 95% CL: 108500 - 133800
-----------------------------	--

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non irritant par application cutanée chez le lapin. (méthode OCDE 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Aucun effet de sensibilisation connu
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Les tests de mutagénicité sont négatifs
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	4000 ppm Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)
--	--

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

CL50 - Poisson [1]	≈ 38 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 crustacés 1	82 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	> 215 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

12.2. Persistance et dégradabilité

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

Persistance et dégradabilité	0 % de biodégradation après 28 jours. Difficilement biodégradable. (méthode OCDE 301D).
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

R-1233zd (102687-65-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,2 (25°C)
--	------------

Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène (102687-65-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,2
--	-----

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830





RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.
Indications complémentaires	: Réutiliser ou recycler après décontamination. Détruire en installation autorisée.
Ecologie - déchets	: Ne pas rejeter dans l'atmosphère. Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

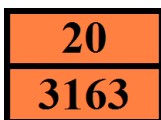
En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / RID

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
UN 3163	UN 3163	UN 3163	UN 3163
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène)	GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène)	Liquefied gas, n.o.s. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropene)	GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène)
Description document de transport			
UN 3163 GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène), 2.2, (C/E)	UN 3163 GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène), 2.2	UN 3163 Liquefied gas, n.o.s. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropene), 2.2	UN 3163 GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A. (Trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène), 2.2
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
2.2	2.2	2.2	2.2
			
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: 2A
Dispositions spéciales (ADR)	: 274, 662
Quantités limitées (ADR)	: 120ml
Code-citerne (ADR)	: PxBN(M)
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Numéro d'identification du danger (code Kemler)	: 20
Panneaux oranges	:



R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Code de restriction en tunnels (ADR) : C/E

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 274
Quantités limitées (IMDG) : 120 ml
N° FS (Feu) : F-C
N° FS (Déversement) : S-V
Point d'éclair (IMDG) : Non applicable

Transport aérien

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Forbidden
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : Forbidden
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 200
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 75kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 200
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 150kg

Transport ferroviaire

Dispositions spéciales (RID) : 274, 662
Quantités limitées (RID) : 120ml
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : PxBN(M)
Catégorie de transport (RID) : 3
Colis express (RID) : CE3
Numéro d'identification du danger (RID) : 20

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

REACH Annexe XVII (Liste de restriction)

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

REACH Annexe XIV (Liste d'autorisation)

R-1233zd n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Liste candidate REACH (SVHC)

R-1233zd n'est pas sur la liste Candidate REACH

Règlement PIC (consentement préalable en connaissance de cause)

R-1233zd n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Réglementation POP (polluants organiques persistants)

R-1233zd n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Règlement sur l'ozone (1005/2009)

R-1233zd n'est pas soumis au RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

R-1233zd

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Règlement sur les précurseurs de drogue (273/2004)

Ne contient aucune substance soumise au Règlement (CE) 273/2004 du Parlement européen et du Conseil du 11 février 2004 concernant la fabrication et la mise sur le marché de certaines substances utilisées dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
1.1	Nom du produit	Modifié	
1.1	Synonymes	Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Press. Gas (Liq.)	Gaz sous pression : Gaz liquéfié

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.